

Monsieur Vitrat René
72 Avenue du Chemin vert
78320 La Verrière

C.P D P Prolongement de l'A 12
41 Boulevard Vauban
78280 Guyancourt

Messieurs,

Si je m'autorise ce courrier, c'est pour apporter ma petite pierre au projet de prolongement de l'autoroute A 12.

Je me présente: Je viens de boucler mon 73 ème anniversaire et habite La Verrière depuis 1981 ou je suis venu pour raison professionnelle. J'ai pratiqué une activité manuelle durant près de 45 ans . Je suis à présent retraité depuis 1992.

Tout de suite ma position par rapport au prolongement de l'A 12 :Bien que risquant, à présent, d'en être une victime innocente, j'y suis particulièrement favorable, pour avoir subi les difficultés, désastreuses, de la circulation en ville nouvelle, notamment sur la nationale 10 . Son abandon me semblerait être préjudiciable au développement de St Quentin! Et cependant ?....

Lors de mon arrivée à mon nouveau domicile, je m'étais inquiété pour la coulée verte située au sud de l'étang des Noës de l'éventualité du passage d'une voie de circulation. Les renseignements fournis par les autorités étaient très clairs, cette zone était définie comme étant d'aménagements de loisirs , le passage d'une voie de circulation était prévue un peu au sud pour désengorger la commune voisine sous le nom de S 12 ou les terrains avaient et sont toujours prévus , quant au prolongement de l'autoroute, envisagés à terme, il se ferait par le vallon du Pommeret ou les terrains étaient déjà réservé, de tout cela j'ai obtenu les plans.

C'est donc sans inquiétude aucune que j'ai fait l'acquisition de ma nouvelle maison et très grande a été ma surprise lorsque, quelques années plus tard, j'ai appris que tout cela était remis en question par le classement du Pommeret, le mal était fait. Puis, un peu plus tard, le passage par ce tracé était abandonné, il devait même être classé en raison de la présence d'un aqueduc datant de Louis XIV et conduisant les eaux vers le château de Versailles. Et voilà, qu'à nouveau, le projet resurgit comme par enchantement. Quel mauvais polar !

Lorsque l'on saura que je n'ai pu construire la maison de mes rêves, à mon départ en retraite, sur le terrain familial ou je suis né en raison du passage de l'Autoroute A 89 en Corrèze; terrain bloqué pendant plusieurs années et refus de tout permis de construire pendant près de vingt ans et encore asservi par des contraintes et un remembrement en cours;

Me voici encerclé par les servitudes de la vie collective. Mais j'avoue que je vis très mal le fait, très probable, de devoir quitter ma maison, construite en partie de mes mains, à un âge ou j'aspire à un repos bien mérité et ou les problèmes de santé sont de plus en plus présents.

Non vraiment NON ! je n'aspire pas à devenir un martyr des autoroutes

...../.....

Tout ceci pour vous faire part de l'espoir, que je vais, enfin trouver, dans le grand débat public qui s'ouvre, le retour de ce qui ne serait que l'expression du bon sens que les hommes et beaucoup de nos décideurs semblent avoir perdu.

N'y a-t-il pas une anomalie à savoir que la solution de passer par le vallon du Pommeret décidée dès le début du projet de ce prolongement, ai été pendant si longtemps remise en cause alors qu'elle est la plus économe en valeur foncière, la moins destructrice en termes humains et surtout la moins coûteuse financièrement? Je comprends très mal tout ce temps et ces énergies perdues pour satisfaire je ne sais quels intérêts. N'y a-t-il pas de quoi perdre toute confiance envers les décideurs ?

Quoi qu'il en soit je réaffirme avec force mon attachement au passage de la nouvelle voie par LE VALLON DU POMMERET! Toute autre solution me paraissant injuste envers les habitants et malhonnête envers les contribuables.

J'espère que mon propos sera lu et participera à la réflexion du débat public aidant à envisager la seule solution qui soit raisonnable et qui devient on ne peut plus urgente, et je vous en remercie par avance si vous pouvez en tenir compte. J'affirme qu'il est le fruit de la réflexion d'un homme dont le bon sens a toujours, par nécessité, été la loi! Il est aussi celui d'un contribuable averti et particulièrement attentif à l'emploi des deniers public.

En m'excusant de mon long bavardage et vous remerciant de votre patience, je vous prie, Messieurs, d'accepter l'assurance de ma plus haute considération